

Accords de partenariat belgo-burundais pour 19 millions d'euros

@rib News, 03/11/2010 L'ambassadeur de Belgique à Bujumbura et le ministre burundais des Relations extérieures ont signé ce mercredi 3 novembre, dans les enceintes du ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le Sida, deux accords de partenariat portant sur un montant total de 19 millions EUR (soit environ 32 milliards BIF), annonce l'ambassade belge dans un communiqué. D'une part, 17 millions EUR (environ 29 milliards BIF) ont été octroyés en faveur du programme d'appui institutionnel au secteur de la Santé publique dont l'objectif général est d'améliorer la performance du système de santé au Burundi, dit le texte.

L'ambassade belge précise que cette contribution vient s'ajouter aux quatre projets en cours dans le secteur de la santé, à savoir le « Projet d'appui à la province sanitaire de Kirundo », le « Projet de réhabilitation de l'Hôpital Prince Royal Charles », le « Projet d'appui institutionnel au Ministère de la Santé Publique et lutte contre le Sida » et le « Projet d'appui aux formations paramédicales ». D'autre part, poursuit le communiqué, les deux personnalités ont signé un échange de lettres qui assure la réaffectation du Fonds d'Expertises pour un montant de 2 millions EUR (3 milliards BIF). La réaffectation de ce Fonds permettra de financer dans les prochains mois des expertises ponctuelles ou permanentes couvrant une période de 7 à 24 mois. Les ministères bénéficiaires sont actuellement ceux en charge de la Santé, de l'Agriculture, de l'Éducation, de la Fonction Publique ainsi que des Finances (au travers d'un soutien à la régulation des Marchés Publics), peut-on encore lire dans le texte.